II. Biens relatifs et bien souverain

1) La plupart des biens que nous poursuivons sont des biens relatifs (des moyens)

Cela étant acquis, on peut se demander ce qui, dans la délibération morale, peut offrir une prise au raisonnement. Aristote, à la suite de Platon, estime que tout choix conscient et délibéré consiste pour l'individu à déterminer un « bien » préférablement à une ou plusieurs autres possibilités : « Toute action et tout choix tendent vers quelque bien. Aussi a-t-on déclaré avec raison que le bien est ce à quoi toutes choses tendent » (*Éthique à Nicomaque*, 1094a).

Le « bien » se définit comme la finalité de l'action, ce qui justifie le choix, ce que l'action vise à atteindre. C'est ainsi que, si je décide, le matin, de me lever de bonne heure plutôt que de faire la grasse matinée, ou si je décide d'épargner mon argent, ou de le donner pour faire la charité, ou de le dépenser pour m'acheter un vêtement, c'est nécessairement que je considère que ces actions sont les meilleurs choix à faire parmi une pluralité de possibles — sans quoi je ne les ferais pas. Meilleurs dans des sens différents : par exemple, il peut me sembler que me reposer sera bon pour moi, parce que mon corps a besoin de repos, de même que je peux m'arracher au sommeil parce que j'estime que le bon choix est d'aller travailler pour étudier ou pour gagner ma vie.

Le bien ou le bon (les deux termes sont synonymes, le premier est simplement le substantif et l'autre l'adjectif substantivé) sont donc les concept-clés de la morale, ils sont les objets de tout choix moral. Mais les exemples que nous venons de prendre montrent que nous nous trouvons devant une première difficulté si nous voulons agir selon le bien. Comment définit-on un « bien » ?

D'abord, il faut se débarrasser de l'idée que « l'idée du bien », dans l'absolu, s'imposerait à nous de façon simple et évidente, de même que « l'idée du mal ». Nous en viendrons plus loin à la détermination de ce qui est bien *en soi*, mais dans un premier temps, il faut reconnaître que, dans la définition du bien telle que nous l'avons abordée (un but à atteindre car il nous semble *préférable*), il existe une très large part d'indétermination.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 7 pages.

Par exemple, il peut sembler évident qu'il est mauvais de voler, et bon de travailler ; qu'il est mauvais de tuer, et bon de respecter la vie d'autrui ; qu'il est mauvais de mentir, et bon d'être sincère. Mais des objections se présentent aussitôt : en cas de légitime défense, il vaut mieux tuer un assassin armé jusqu'aux dents, que de le laisser perpétrer un massacre. Ou plus simplement, ce peut être un acte charitable (et d'ailleurs légal dans un certain nombre de pays) d'aider à mourir une personne atteinte d'une maladie incurable et qui veut abréger ses souffrances. De même, saint Thomas d'Aquin, philosophe et théologien du XIII^{e} siècle, estimait que l'on peut, dans certains circonstances, voler le bien d'autrui sans commettre le mal : « Si […] la nécessité est tellement urgente et évidente que manifestement il faille secourir ce besoin pressant avec les biens que l'on rencontre […], alors quelqu'un peut licitement subvenir à sa propre nécessité avec le bien d'autrui, pris en secret » (*Somme théologique*, tome III, IIa, IIae, question 66). Alain et Pascal nous ont quant à eux donné des exemples d'hypocrisie vertueuse. Enfin l'évidence selon laquelle le choix de se lever pour aller travailler plutôt que de continuer à dormir est plus « raisonnable » que celui consistant à rester dans son lit peut également être discutée : si la fatigue générée par le manque récurrent de sommeil fait qu'en définitive, faute de m'être reposé au bon moment, je tomberai malade et ne pourrai plus travailler pendant une semaine, le choix de se reposer s'avère plus raisonnable. Et il est évident que le choix de travailler plutôt que de se reposer n'est pas nécessairement et absolument un bien : tout dépend du travail que nous faisons, de ce qu'il nous rapporte (soit trop peu, soit plus que nous n'en avons besoin), de ce que nous sacrifions pour accomplir ce travail (notre vie de famille, parfois notre santé si le travail est très pénible, ou simplement le plaisir de l'oisiveté – quitte à vivre plus frugalement –, etc.).

Le fond du problème tel qu'il se pose à ce stade de notre analyse est que, lorsque nous faisons des choix, nous nous engageons bien souvent dans des activités qui ne sont, en elles-mêmes, ni agréables ni absolument nécessaires. C'est pourquoi Aristote montre que *la plupart des biens que nous poursuivons sont des biens simplement « relatifs »*. Il ne peuvent être considérés comme des « *biens* » » qu'en tant qu'ils sont des *moyens* pour obtenir d'autres biens auxquels ils sont subordonnés et qu'ils permettent d'atteindre.

Ainsi le plus souvent, le travail, plus ou moins pénible, que nous effectuons, est un bien relatif : nous ne le ferions pas si cela ne nous permettait pas d'obtenir autre chose,

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 7 pages.